

## LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

**Jacques Philippe NACOULMA**

UCAO - Unité universitaire à Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso

[nacphil2@yahoo.fr](mailto:nacphil2@yahoo.fr)

&

**Arcadius SAWADOGO**

UCAO - Unité universitaire à Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso

[arcadiussawadogo@hotmail.com](mailto:arcadiussawadogo@hotmail.com).

**Résumé :** Le Burkina Faso « a perdu, entre 1992 et 2014, 47, 5% de ses forêts, soit près de la moitié de celles-ci, en seulement 22 ans. Il a perdu entre 2002 et 2013, en moyenne, et par an, 460 950 hectares de terres, selon le rapport sur la neutralité en matière de dégradation des terres au Burkina Faso » (Lefaso.net du 25 août 2022 [en ligne]). Au fil des ans, le discours sur l'environnement naturel dans les médias traditionnels et interactifs, s'intensifie et s'enrichit pour inciter et inviter les publics à l'écocitoyenneté. Pour Bernard (2021, p. 6), « La figure d'un nouvel héros, celui de l'écocitoyen anonyme, émerge et, bien souvent, les pouvoirs publics en particulier font peser sur ses épaules une lourde responsabilité. Cette démarche a pour inconvénient de placer en arrière-fond et dans l'ombre les responsabilités des grands décideurs et opérateurs d'une croissance fondée sur une économie carbonée ». Dès lors, quatre questions sont formulées : comment identifier et décrire la communication environnementale ? Comment sensibiliser et persuader les publics ? Comment expliquer et discuter le modèle de développement durable ? Comment exécuter et adapter les logiques économiques mondialisées, enjeux écologiques et enjeux de santé publique ? La démarche méthodologique de cette recherche théorique repose sur une analyse du discours caractérisée par l'« interdisciplinarité » (Boutet et Maingueneau, 2005 ; Charaudeau, 2010). Les principaux résultats obtenus examinent les controverses de la communication environnementale en vue du développement.

**Mots clés :** Communication environnementale, développement, Burkina Faso.

## ENVIRONMENTAL COMMUNICATION FOR DEVELOPMENT IN BURKINA FASO

**Abstract:** Burkina Faso "lost 47.5% of its forests between 1992 and 2014 accounting for nearly one half of forests within only 22 years. According to the report on land degradation neutrality in Burkina Faso" (Lefaso.net of August 25, 2022 [Online]), the country lost 460,950 hectares of land on average and per year between 2002 and 2013. But over the years, the discourse on the natural environment, both in traditional and interactive media, has intensified and been enriched to encourage and invite the public to eco-citizenship. For Bernard (2021, p. 6), "The figure of a new hero, that of the

anonymous eco-citizen, is emerging and, very often, the public authorities in particular, makes him accountable". However, this approach eludes the responsibilities of major decision-makers and businessmen who target a growth based on a carbon-based economy". This raises the following four questions: how to identify and describe environmental communication? How to sensitize and convince the public? How to explain and discuss a sustainable development model? How to match and address globalized economic logics, environmental challenges and public health issues? The methodological approach of this theoretical research is based on discourse analysis, characterized by "interdisciplinarity" (Boutet and Maingueneau, 2005; Charaudeau, 2010). The main results obtained examine the controversies of environmental communication for development.

**Keywords** : Environmental communication, development, Burkina Faso.

## Introduction

D'après Bernard, la communication environnementale caractérise les activités de communication consacrées à l'environnement. En publicisant et commentant les catastrophes, l'activité médiatique et éditoriale témoigne de la prise de conscience lente et progressive des enjeux environnementaux par des publics qui s'élargissent. Mais les médias ne sont pas seulement un reflet de la société ; ils contribuent également, de manière là aussi contradictoire et avec des limites, à construire l'opinion et la sensibilité collectives. Ce mouvement – marqué par la progression des connaissances écologiques et d'une sensibilité environnementale – se déroule en réalité sur plusieurs scènes : médiatique bien sûr, mais aussi scientifique, politique, publique, organisationnelle (Bernard, 2021, pp. 1-2).

« Au nom du « développement », c'est l'ensemble des activités humaines modernes qui peuvent être entreprises » (Rist, 2007, p. 32). Pour celui-ci en effet, le « développement » apparaît comme un terme d'autant plus commode pour décrire le changement social. Or, la description du changement social est une entreprise difficile, voire impossible, puisque celui-ci relève non seulement de la production économique, de la transformation des infrastructures, du système politique, mais aussi de l'évolution des mentalités, des rapports à l'autre et de la perception de la nature (p. 56).

Dans ces conditions, comment aborder la question des relations entre développement et communication environnementale au Burkina Faso ? Il semble pertinent de s'intéresser à la question des productions médiatiques, scientifiques, politiques, économiques, publiques, organisationnelles, traitant de l'environnement naturel et du modèle du développement au Burkina Faso.

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique occidentale. Il a une population totale de 20 505 155 habitants. Le taux brut de mortalité (‰) pour l'ensemble du pays est 9,2. Le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%) pour l'ensemble du pays est 29,7. Le taux de dépendance économique (%) pour l'ensemble du pays est 325,2. Le taux de

chômage des 15 ans ou plus (%) pour l'ensemble du pays est de 34,1. Le nombre des ménages ordinaires pour l'ensemble du pays est 3 908 847. (INSD, 2019, pp. 11-14).

Étudier la communication environnementale et le développement au Burkina Faso, répond à notre engagement de chercheur Burkinabè en Sciences sociales au même titre que « l'engagement » de Breton (2003). Cela signifie que notre engagement consiste à « dépasser le simple cadre du chercheur-qui-s'implique-dans-la-vie-de-sa-cité » (Breton, 2003, p. 263). De façon spécifique, il s'agit de distinguer trois niveaux d'engagement auquel nous pouvons être confrontés dans nos pratiques de recherche. Le premier niveau intéresse la dimension *intra muros* : il s'agit de « rompre avec la conception du chercheur qui « accumule des connaissances » dans son champ scientifique et qui, par ailleurs, s'engage dans la vie publique » (*Ibid.*). Le deuxième niveau concerne « celui du chercheur qui, en tant que tel, à partir de la compétence qu'il a acquise dans son champ scientifique, s'engage dans le débat public » (*Ibid.*). Le troisième niveau regarde « celui où le chercheur s'engage, comme homme ou comme femme, comme membre d'une communauté ou d'une société donnée, comme citoyen(e) en tout cas, dans le jeu politique et social, sans que sa compétence comme scientifique ait un rôle à jouer dans cet engagement. Ces trois dimensions se croisent avec celle du risque qui caractérise globalement, à mes yeux, l'engagement. Je voudrais donc, insister plutôt sur la première dimension » (*Ibid.*). À cette fin, l'objectif général de cette recherche fondamentale est de contribuer à promouvoir la communication environnementale pour le développement.

Pour y parvenir, on analysera successivement l'expression des controverses sur les problématiques environnementales, la communication persuasive des publics, le développement de la communication environnementale.

## 1. Méthodologie

Le choix méthodologique de cette recherche théorique repose sur une analyse du discours, caractérisée par l'« interdisciplinarité » (Boutet et Maingueneau, 2005 ; Charaudeau, 2010), c'est-à-dire « une interdisciplinarité en actes et en pratiques » (Boutet et Maingueneau, 2005, p. 31), où « langage, discours et société se co-construisent » (p. 12), impliquant « un profond remaniement des concepts et des méthodes » (pp. 36-37). Ce qui révèle donc « de véritables connexions entre concepts, outils d'analyse et modes d'interprétation de différentes disciplines » (Charaudeau, 2010, p. 200). Ainsi, il convient d'« aborder les sciences sociales comme un ensemble de disciplines à la fois structurées et mobiles, et donc apprendre à changer de point de vue » (Desjeux 2004, p. 4).

La collecte des données consacre la recherche documentaire sur la communication environnementale et action, les controverses et communication, le changement climatique, les chiffres dans les organisations, le développement « endogène ». Le traitement de ces données privilégie l'analyse du contenu. Cela a donc permis de connaître et de mémoriser de grandes idées sur l'environnement naturel et le

développement, d'en saisir leurs significations, d'utiliser les informations, de trouver des relations logiques, de combiner des éléments et de vérifier la valeur des preuves.

## 2. Résultats

### 2.1. *L'expression des controverses sur le changement climatique et sur les problématiques environnementales*

La communication joue un rôle central et contradictoire dans la diffusion et la généralisation des points de vue écologiques. À ce titre, les espaces médiatiques sont ouverts à l'expression des controverses (Bernard, pp. 8 & 3). Par controverse, il faut retenir celle scientifique qui s'établit entre pairs, dans les lieux autorisés (Gingras, 2014).

D'après Allègre (2012, p.18), le Groupement international pour l'étude du climat (GIEC) a été créé en 1988 sous l'égide de deux organisations de l'ONU : le programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) et l'OMM (Organisation météorologique mondiale). Il se compose de trois groupes. G I : aspects scientifiques ; G II : impacts d'un changement climatique ; G III : conséquences socio-économiques. Il a produit quatre rapports : 1990, 1996, 2001, 2007. Une synthèse de ces rapports comprend une analyse de 1000 pages, un résumé de 100 pages et un résumé pour décideurs de 20 pages. Les scientifiques n'y sont majoritaires que dans le groupe I. Selon l'auteur, un membre éminent du noyau dur du GIEC, Mojiv Latif, qui dirige une équipe de modélisateurs localisée à Kiel en Allemagne, a fait une conférence. Il a d'abord dit : « Les observations ne correspondent pas aux modèles. Il faut donc modifier les modèles. » (...) Puis il a ajouté : « D'après mon nouveau modèle, le globe va se refroidir pendant vingt ou trente ans. » Prédiction très intéressante fondée sur un modèle d'analyse du climat dans lequel, c'est le fait important, l'océan est pleinement intégré. Or, cette prédiction rejoint celle des spécialistes du Soleil, et notamment d'un groupe d'astronomes hollandais: sur la base des cycles solaires, ils affirment, eux aussi, qu'il va y avoir refroidissement (p. 19). Cette thèse scientifique est antinomique à celle défendue par les partisans du réchauffement climatique ou « global warming ».

Pour Allègre, il y a un changement climatique, comme il n'a pas cessé d'y en avoir tout au long de l'histoire géologique. On ne connaît pas les causes exactes de ce changement et, en l'état actuel des choses, on ne peut en prévoir exactement l'évolution, ni intervenir efficacement pour l'infléchir (p. 20). Poursuit-il, la science n'est pas une question de démocratie, pas une question de majorité. Comme le dit notre grand mathématicien Alain Connes : « On n'a jamais démontré un théorème par un vote. » L'acceptation d'une idée scientifique se fait toujours au bout d'un délai plus ou moins long. Pour une théorie comme la relativité restreinte, qui pourtant se démontre mathématiquement, il aura fallu trente ans ! Pour la dérive des continents de Wegener, il aura fallu cinquante ans ! Dans ce cadre, le consensus présenté comme un argument est suspect (pp. 24-25). Dès lors, Allègre conclut « l'imposture climatique ou la fausse écologie » en ces termes :

Une imposture, c'est faire passer une idée pour une autre. Oui, c'est une imposture de prétendre qu'on peut prévoir le climat du globe dans un siècle, et que cette augmentation serait apocalyptique pour le monde. Les scientifiques – les vrais – ne savent rien de cela. La deuxième imposture, c'est d'affirmer, au nom de la science, qu'il y aurait un lien dominant entre les dégagements d'origine anthropique du CO<sub>2</sub> et le climat (p. 32).

Pour Bernard (2021), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est actif depuis trente ans : 195 pays en sont membres et les rapports qu'il produit sont largement médiatisés. En 2019, le Giec avait publié des rapports spéciaux, d'une part, sur la cryosphère et l'état des océans et, d'autre part, sur l'état des sols de la planète, fortement dégradés par l'agriculture intensive, l'exploitation industrielle des forêts, l'artificialisation (Bernard, 2021, p. 6).

Pour sa part, la logique de comparaison fait disparaître certaines disparités, par exemple entre pays de l'Union européenne (UE). Dans les classements récents, notamment de 2021, les cinq pays les plus pollués au dioxyde de carbone sont la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Japon (Climate consulting selectra, 2023). D'autres classements prennent en compte d'autres composants toxiques, par exemple le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) très impliqué dans la pollution de l'atmosphère. Parmi les pays les plus pollués figurent aussi – bien souvent – ceux qui dépensent le plus en budget de communication consacré au marketing, à la publicité commerciale et institutionnelle. Rappelons que, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2018), 9 personnes sur 10 respirent un air contenant des niveaux élevés de polluants, 7 millions de personnes par an, dont 600 000 enfants, meurent des effets de la pollution (pp. 8-9).

Le déchet est devenu un problème de société. Il acquiert en quelque sorte un statut d'objet civilisationnel, accompagnant les différentes étapes des révolutions industrielles et les vagues de la mondialisation du modèle productiviste-consumériste. Ses manifestations et formes sont multiples : particules polluantes les eaux et l'air, plastiques (macro-déchets et microparticules), déchets toxiques, déchets informatiques, textiles, etc. Pour autant, un courant artistique, qui s'inscrit dans la filiation des *ready made* de Marcel Duchamp (1887-1968), poursuivi avec le courant du Nouveau réalisme, consiste à considérer le déchet comme une ressource et à le recycler comme objet d'art (Bernard, 2018b ; Bernard, 2021, p. 5).

Dans ce contexte spécifique, des pneus usés sont recyclés et utilisés dans la fabrication d'objets d'art plastique, dans la confection des meubles de bureau ou de maisons à usage d'habitation. C'est ce que l'on a appelé des « emplois verts » ou des « économies vertes ». Ces économies et emplois verts génèrent des revenus pour de nombreux jeunes Burkinabè. Au même moment, selon Bernard (2021, p. 8), les alliances Sud-Sud impliquant des pays africains se développent. Ce sont des pays où plusieurs problématiques environnementales sont posées : la désertification, la

déforestation, la raréfaction de l'eau potable, l'extension des monocultures – dont les biocarburants –, mais aussi l'hypothèse de « l'industrialisation verte ».

## 2.2. *Sensibiliser et persuader les publics*

D'après Bernard (2021), sensibiliser suppose de toucher les sens tout en recherchant un effet de sens. Pour étudier la communication et les pratiques pro-environnementales, les chercheurs et chercheuses conduisent leurs enquêtes avec méthode et rigueur. Ils ou elles s'intéressent également à l'iconicité, par exemple en rassemblant photographies, productions audiovisuelles (films, documentaires, chaînes en ligne dont YouTube...) et artistiques (arts plastiques, installations, performances, théâtre). (Bernard, 2021, pp. 4 & 5)

Pour l'auteure, afin de produire un effet de persuasion et d'obtenir l'adhésion des publics, une autre voie argumentative, très présente, est celle des chiffres, du calcul, des données statistiques, des comparaisons chiffrées. L'accumulation et l'insertion des chiffres sont examinées par des chercheurs et chercheuses en se fondant sur la notion « d'actes de langage performatifs ». Faire parler les chiffres ou encore considérer que ceux-ci parlent d'eux-mêmes constitue des stratégies et comportements très répandus dans les espaces publics et les cercles de gouvernance.

De son point de vue, la question de l'environnement est aussi politique au sens de : comment faire évoluer les modèles démocratiques afin d'intégrer les intérêts (au sens juridique) et les points de vue des parties prenantes de la terre comme système vivant (les animaux, les formes de vie, les océans, les rivières, la forêt, les sols et sous-sols, l'air...)? Dans cette perspective, les « publics » ne seraient plus seulement les humains. De nouvelles questions et de nouveaux débats émergent alors ; ils vont vraisemblablement s'épanouir et traverser le XXI<sup>e</sup> siècle (p. 11).

Effectivement, selon le site *Lefaso.net* du 25 août 2022, au Burkina Faso, environ 247 145 hectares de forêt sont perdus chaque année. Le pays fait face à l'accélération de la perte de sa couverture forestière et connaît une forte hausse des émissions de gaz à effet de serre. À l'horizon 2030, le niveau des émissions sera multiplié par cinq en comparaison à l'année 2007 selon les données du Programme d'investissement forestier (PIF). C'est conscient de cette menace que le pays s'est engagé depuis 2010, au processus Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). REDD+ est un mécanisme de mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques, destiné à accompagner, par des mesures incitatives, les pays en développement faisant des efforts dans la conservation et la gestion durable de leurs forêts. L'instrument comporte plusieurs exigences, dont l'adoption d'une stratégie nationale REDD+. Il vise fondamentalement à accompagner, par des incitations financières, les pays en développement qui y ont adhéré. Bien qu'ayant des avantages de par sa nature, sa mise en œuvre pourrait avoir des impacts et des risques environnementaux et sociaux. C'est pourquoi, il est important d'identifier ces impacts et risques afin de les réduire pour sa mise en œuvre réussie.

À en croire Dan Doka (2021), chaque année dans les grandes villes du Burkina Faso, notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'on déplore des dégâts matériels et humains causés par les inondations. Ces inondations affectent également les moyens de subsistance des populations et jouent négativement sur le développement socio-économique du pays (Dan Doka, 2021, p. 3). Ainsi par exemple, les inondations du 1<sup>er</sup> septembre 2009 ont occasionné d'importants dégâts aux plans humain, sanitaire, éducatif, de l'habitat, des moyens de production, de l'approvisionnement en eau potable, des infrastructures routières, hydro-agricoles, etc. Les dommages et pertes se chiffrent à 15 032 000 000 FCFA, soit 33 millions \$US. Il était prévu que les besoins financiers pour les constructions, les reconstructions et le relèvement devraient engloutir 119 670 000 000 FCFA, soit 266 millions \$US (*Ibid.*).

La création par Décret n°2004-624/PRES/PM/MASSN du 30 décembre 2004 du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), l'adoption de la politique nationale d'action sociale et de politique nationale de protection civile en 2012, le Plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes en 2004, des Plans d'Organisation de la réponse de la sécurité civile (ORSEC) n'ont pas réussi à mettre en place un cadre global et cohérent de prévention et de gestion des risques et catastrophes au Burkina Faso (p. 10).

Dans ce même pays, les atteintes à l'environnement et à la santé des hommes du fait de la pollution au mercure, sont préoccupantes. 2/3 des travailleurs des sites d'orpaillage présenteraient au moins trois symptômes d'exposition chronique au mercure au Burkina Faso. Ces trois symptômes sont les mouvements brusques et saccadés des lèvres, les troubles neuropsychiatriques et les gingivites (Barro, 2015, p. 2). Pour celui-ci en effet, l'intoxication directe des hommes au mercure se fait par le mercure métallique émis lors de l'amalgamation de l'or. L'intoxication indirecte se fait en consommant des produits aquatiques contenant du méthylmercure (p. 47).

Pour sa part, la protection et la restauration de l'environnement ne sont pas des réalités sur les trois sites d'enquête [Memer 1, Memer 2 et Kotoulé]. Des centaines de troncs d'arbres pour renforcer les puits, des émissions de mercure, de nombreux puits de mines abandonnés, de l'eau usée domestique et minière stagnant, tel est le constat qu'on fait sur ces sites. Malheureusement, c'est une situation similaire sur d'autres sites d'orpaillage à l'échelle burkinabè et africaine comme le rapportent plusieurs auteurs. Ainsi par exemple, Badolo (1988), est formel dans son témoignage sur les impacts environnementaux de l'orpaillage sur son site d'étude à Essakane. L'apparition sur les sites d'or de villes spontanées pouvant quelques fois atteindre 10 000 à 20 000 habitants (Essakane), les problèmes de bois de chauffe et de construction des habitations, ont vite eu raison du couvert végétal à plus de 10 kilomètres à la ronde. La lutte contre la désertification se trouve donc compromise. Les mêmes impacts environnementaux de l'orpaillage sont observés par Nignan (1996). (Nignan et Badolo cités par Barro, p. 48).

Pour atténuer et prévenir ces incidences néfastes pour l'homme et l'environnement, PRECAGEME (2002), Ouédraogo (2006) et Land Ressources (2013), préconisent la mise en œuvre de mesures avec l'implication de tous les acteurs : orpailleurs, société civile,



autorités publiques et municipales. Ces mesures sont essentiellement la sensibilisation sur les risques et les dangers du mercure, la mise en place de petites unités de traitement du minerai sans mercure et le port des équipements de protection individuelle. (Land Ressources, Ouédraogo et PRECAGEME cités par Barro, *Ibid.*).

En Juillet 2021, le Burkina Faso s'est doté d'une plateforme apolitique, le Groupe de travail multi-acteurs pour l'intégration de la biodiversité dans le développement économique (GTMIBE), afin d'inverser la tendance de dégradation de la biodiversité par le dialogue constructif, le partage d'informations et la collaboration. Ce groupe de travail présidé par le Point Focal National de la Convention de la Diversité biologique (CDB) s'est réuni fin 2021 à Koudougou pour définir sa stratégie d'intervention et adopter un plan d'action triennal d'un budget de 305 millions de FCFA organisé en 5 objectifs : (1) la promotion des activités du groupe de travail ; (2) le renforcement des capacités ; (3) la diffusion des connaissances pour l'intégration de la biodiversité ; (4) la promotion de la coopération multisectorielle ; (5) le suivi, l'évaluation et la capitalisation de la mise en œuvre des engagements volontaires (BIODEV2030 : <https://www.biodev2030.org/pays/burkina-faso>).

Le projet Benkadi/Burkina a tenu le 11 juillet 2022, une session de formation d'acteurs de la société civile, sur le système mesurage, rapportage et vérification (MRV). Cet atelier de renforcement de capacités, vise à outiller les participants, afin qu'ils puissent prendre part de manière efficace, au processus d'élaboration et de validation du dispositif de suivi-évaluation des actions menées par le Burkina Faso, en vue d'atténuer les effets des changements climatiques (Ouédraogo/Yaméogo, 2022). Dans le même temps, nous assistons au débordement du fleuve Mouhoun, c'est-à-dire du « Grenier du Burkina » : à environ 2 km du fleuve, les eaux ont envahi les cultures sur plus de 2 617,3 hectares, selon les estimations provisoires de la direction régionale en charge de l'agriculture (Sedgo, 2022).

### *2.3. De la communication environnementale pour le développement au développement de la communication environnementale*

Le dérèglement du climat est désormais tangible aux quatre coins du globe. Ainsi par exemple, en novembre 2021, à la COP26 de Glasgow, le groupe Agence Française de développement (AFD) s'est lui aussi engagé, à partir de 2022, à ne plus financer les énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole et le gaz. Cette mesure concernait déjà « tout projet de production d'énergie à base de charbon (depuis 2013), de centrales à fioul ou diesel (hors hybridation), ainsi que pour les projets d'exploration, de production ou de transport des trois principales énergies fossiles » (AFD du 31 août 2022).



Comme la météo, la climatologie est locale. Les déterminismes globaux sont modulés par des facteurs locaux. Illustrons cela par une analogie avec des phénomènes bien connus : la tectonique des plaques est un phénomène global, mais comment savoir s'il y aura ici ou là des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques ? Cela relève de la géologie locale. Allègre en conclut alors que le phénomène climatique est un phénomène « glocal » pour global-local... (Allègre, pp. 85-86).

Sur la problématique du développement, Rist part du constat que, loin de se limiter aux pays du Sud, le « développement » concerne l'ensemble du monde, y compris les pays industrialisés. Comment oublier que c'est chez eux que le phénomène du « développement » est apparu ? Comment ignorer que c'est au Nord qu'il a pris la plus grande ampleur (puisque le Sud est toujours « sous-développé ») ? Il s'agit donc de considérer le « développement » comme un phénomène global car, bien que certains pays s'autoproclament « développés », ils sont loin de se désintéresser pour autant de leur propre « développement ». Preuve en est le fait que, chaque fois que l'on propose des mesures censées améliorer la situation des plus pauvres, on s'empresse de préciser que leur succès est intimement lié à la prospérité des plus riches (Rist, pp. 20-21). Dès lors, quel modèle de développement en lien avec la communication environnementale ?

### 2.3.1. *Le modèle du développement durable et ses implications*

Le terme du développement durable est multidimensionnel. En effet, selon Monnoyer-Smith et Lorioux (2017), cette notion permet de concilier développement social, économique et environnemental.

Dans cette logique, un état est dit « durable » si les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures (AFNOR cité par Nacoulma, 2018, p. 79). Ainsi pour Nacoulma, le développement durable relance la question de la gestion des déchets électroniques des TIC sur l'environnement, la santé animale et humaine (*Ibid.*). Pour l'auteur, le développement durable est consubstantiel à l'équité sociale, à la qualité environnementale et à l'efficacité économique (pp.79-87). Alors conclut-il, « le développement durable concilie le progrès social avec la préservation de l'environnement » (p. 79).

Avec l'entrée en scène du courant de la collapsologie, des notions d'Anthropocène et de Gaïa, l'attention des publics se déplace vers des univers de pensée qui provoquent de nombreux échanges, notamment sur les réseaux sociaux. Ces échanges sont orientés vers le questionnement, la peur, voire l'anxiété et le rejet, mais aussi vers la conception de nouveaux projets et modèles et vers la recherche de solutions. « Le temps de l'action » fait aussi partie du récit environnemental (Bernard, 2021, pp. 6-7).

Ainsi par exemple, Bernard observe que, face au dérèglement climatique de plus en plus visible pour les populations et à l'emballement de nombre d'indicateurs, la notion de « durabilité » est concurrencée par de nouvelles propositions qui voient le jour autour d'énoncés plus ou moins radicaux liés aux « transitions écologiques ». Dans ce cadre, de nouvelles notions apportent des vibrations originales. À ce titre, Bruno Latour en invoquant le nom mythologique de Gaïa prévient de l'aggravation de la catastrophe écologique. Pour lui, Gaïa représente « un concept bien construit » qui préconise un cadre de réflexion qui ne tient pas compte de la séparation « nature/culture ». Le manque d'actions rapides aux solutions écologiques serait la résultante de cette séparation (Latour cité par De Meyer, 2016, p. 1). Lovelock fait remarquer, dans les années 1960, que « le concept de Gaïa permet d'attirer notre attention sur la particularité de notre planète : par l'ensemble des vivants qui la composent, elle est devenue elle-même vivante ; elle est réactive, sensible, « extrêmement chatouilleuse » (p. 3).

Ainsi pour De Meyer, les êtres humains réagissent, réponse de Gaïa, face à la disparition anormale d'espèces vivantes ou à l'augmentation du niveau du niveau des mers ou encore face à celle de la température. Ces réponses engendrent des publications d'articles scientifiques considérés comme des témoins fiables de Gaïa. C'est alors que les écologistes deviennent plus attentifs aux réponses de la nature (*Ibid.*).

De son point de vue, « Gaïa est fort différente des dieux monothéistes ainsi que du concept de nature ». C'est dans ce sens que Latour suggère d'analyser les concepts et les dieux tout en maintenant attention sur l'action de ces concepts ou de ces dieux. Les lois de la nature, présentes partout et nulle part, constituent des êtres immatériels (pp. 3-4). Gaïa, qui symbolise tous les êtres habitant le monde, mérite que les êtres humains se comportent de façon responsable à son égard.

Bonneuil et Fressoz (2013) patagent la notion de Gaïa avec celle d'Anthropocène. Selon eux, « cette notion introduit des dérèglements dans l'ordre du discours établi, consensuel ». Ces derniers soulignent toutefois qu'elle a des répercussions dans la société à travers des représentations présentes et futures relatives « au progrès technoscientifique » marquant « le progrès social et certains équilibres démocratiques associés ». Ce qui est paradoxal, c'est que le progrès économique a occasionné des perturbations environnementales de grande ampleur sur l'échiquier mondial.

Selon Bernard (2021), la notion d'anthropocène a surgi à l'orée du troisième millénaire dans les milieux de l'information scientifique et médiatique. Pour sa part en effet, l'émergence de cette notion est due à Paul Joseph Crutzen. Elle désigne le changement géologique, fruit de l'activité humaine affectant, de l'histoire de l'humanité. Ce concept atteste aussi que l'homme est engagé dans raisonnements centrés sur lui-même. Ces raisonnements ont favorisé l'émergence d'un modèle

dominant. Leur efficacité matérielle et technique, bien que forte, comporte des répercussions environnementales globales.

Pour Latour, l'Anthropocène est un concept à la fois « philosophique, religieux, anthropologique et politique ». Il est crucial en ce sens qu'il est considéré comme dilemme face aux « idées de modernité ». Selon lui, les forces « géo-historiques » se substitueraient aux forces géologiques et aux changements liés à l'histoire (Latour cité par Bernard, 2018a, pp. 31-66).

Pour Servigne et Stevens, le courant de la collapsologie dépeint de nos jours « l'idée d'effondrement ». Provenant du latin *collapsus*, la collapsologie est un terme couramment employé dans le domaine médical. Elle est également utilisée, pour ceux qui l'ont inventée, pour caractériser l'« exercice transdisciplinaire d'étude de l'effondrement de notre civilisation industrielle, et de ce qui pourrait lui succéder, en s'appuyant sur les deux modes cognitifs que sont la raison et l'intuition, et sur des travaux scientifiques reconnus » (Servigne et Stevens cités par Chamel, 2021, pp. 19-33).

### 2.3.2. *L'environnement humain et l'autonomie sociale*

L'« environnement humain » qui, pour la première fois, attira l'attention mondiale sur les dangers de la pollution, l'épuisement des ressources, la désertification, etc., incita la même année, un groupe de chercheurs du MIT<sup>1</sup> qui définissait « les limites de la croissance », montrait comment les ressources naturelles – et notamment les stocks qui ne sont pas reproductibles – s'épuisaient progressivement sous les effets de la croissance économique et industrielle. Rist (2007, p. 248) estimait que « la naissance du mouvement écologique coïncidait avec une période de morosité économique dans les pays industriels » et qu'elle se distinguait par « un ralentissement de la croissance et une progression du chômage ».

Pour ce dernier, s'agissant de « l'autonomie sociale le passe commun comme modèle de l'avenir », une piste plus sûre mène à Gandhi, lequel prônait l'autosuffisance villageoise sur la base du principe de *swadeshi* (intérieurité/endogénéité), combiné avec celui de *sarvodaya* (amélioration des conditions sociales de tous). Toute la pensée gandhienne repose, en effet, sur une forme d'« économie morale » à l'intérieur de laquelle chacun travaille pour le bien commun sans chercher à accumuler au-delà de ce qui lui est nécessaire, afin d'éviter l'exploitation. De l'individu à la nation, chaque niveau (la famille, le village, la région, etc.) doit s'efforcer de se procurer le nécessaire de manière autonome, quitte à recourir, par cercles concentriques, au niveau supérieur pour obtenir ce qu'il ne peut produire lui-même. Dans ce système, l'industrie est tolérée pour autant qu'elle soit nationalisée et ne réduise pas les possibilités d'emploi ; de même, la bureaucratie doit être réduite au strict minimum puisqu'elle risque toujours d'imposer ses vues et de mépriser les initiatives de la base. Enfin, le

---

<sup>1</sup> Massachusetts Institute of Technology

commerce international doit être réservé à l'obtention de biens, jugés indispensables, qui ne peuvent être produits dans le cadre de la nation. Il s'agit donc, fondamentalement d'accorder le plus de pouvoir possible aux niveaux inférieurs pour éviter qu'ils ne soient dominés. Stratégie populiste qui, comme on sait, ne fut jamais appliquée puisque l'Inde se lança dès l'indépendance dans une voie opposée à celle que souhaitait Gandhi (pp. 219-221).

Pour d'autres, l'idée d'assurer le bien-être collectif en comptant sur ses propres forces remonte à Mao Zedong qui, en 1945, utilisa l'expression *tzu li keng sheng*, ce qui signifie littéralement « la renaissance par ses propres forces » et qui renvoie à la manière dont le peuple, grâce à sa créativité culturelle et sociale, forge l'histoire. À quoi l'on pourrait ajouter, dans la même perspective « maoïste », l'idéologie de Kim Il sung, fondée sur le *djoutché* et les expériences albanaises sous Enver Hoxha, tous deux de sinistre mémoire (p. 221). Pour Nyerere (1970), pour sauvegarder notre indépendance et la liberté de notre peuple, nous devons compter sur nous-mêmes autant que possible et éviter de dépendre de l'assistance d'autres pays. Si chacun compte sur soi, la cellule de base comptera sur elle-même ; si les cellules comptent sur elles-mêmes, tout le quartier comptera sur lui-même ; et si les quartiers comptent sur eux-mêmes, le district comptera sur lui-même. Si les districts comptent sur eux-mêmes, c'est que la région compte sur elle-même, et si les régions comptent sur elles-mêmes, c'est que la nation tout entière se suffit à elle-même et c'est cela notre objectif (Nyerere, 1970, p. 105). Par conséquent, « la stratégie d'autonomie repose d'abord sur la confiance en soi ; elle suppose une transformation psycho-politique » qui détermine un autre rapport à l'économique » (Rist, p. 231). Ainsi, Nyerere reprit à son compte la vieille idée proposée par la puissante coloniale dans les années quarante – et qu'il avait déjà essayé de faire passer en 1962 sous l'appellation de *village Settlement Scheme* – et incita tous les Tanzaniens à se regrouper dans les « villages *ujamaa* » au nom des trois valeurs traditionnelles : le respect de l'autre, la prospérité commune et l'obligation pour chacun de travailler (p. 233).

Dans les années 1970, avec les travaux du Club de Rome ayant conduit au Rapport Meadows sous le titre « Halte à la croissance ? », la question des relations et des tensions entre écologie et économie est posée. Par la suite, la puissance du modèle capitaliste et les logiques du productivisme/consumérisme continuent de progresser de par le monde, y compris dans des espaces géopolitiques *a priori* différents comme la Chine. Ce pays présente désormais un profil économique-politique singulier, en croisant des références au communisme et d'autres relatives au capitalisme d'état. Les BRICS, en réunissant depuis 2011 Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud (pays qualifiés d'émergents), réorganisent non seulement certains rapports de force internationaux mais aussi le regard porté sur le marché économique international. Les BRICS tirent leur force des industries manufacturières, de l'exploitation industrielle de ressources naturelles et de leurs exportations. Parallèlement, la part industrielle du produit intérieur brut (PIB) dans le bloc du G20 des « pays développés » a décliné au profit des services. Des analystes observent également que les BRICS n'apparaissent

pas dans le haut du classement de l'indice du développement humain (IDH) et des indicateurs environnementaux. Cependant, la situation est complexe, contrastée et évolutive et si les BRICS revendiquent leur droit au développement en s'appuyant sur les énergies fossiles, ces mêmes pays peuvent aussi dans certains cas afficher des objectifs ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables (D'Almeida, 2017, pp. 173-179).

On retrouve ici, les relations autonomie sociale et environnement humain, qui explorent les « fondements de la self-reliance » (au sens de Rist). D'après celui-ci : « la self-reliance vise à redéfinir les priorités économiques afin de produire les biens utiles à l'ensemble de la population plutôt que de compter sur le commerce international pour importer des biens de consommation (ou des armements) qui ne profitent qu'à une minorité » (p. 238). À cette fin, « le contrôle démocratique de la production constitue une condition fondamentale de la self-reliance » (*Ibid.*).

Les relations exposent également le rapport Dag Hammarskjöld qui

considère le « développement » comme un tout – et non pas simplement comme un processus économique – qui doit être endogène, c'est-à-dire surgir du for intérieur de chaque société. Il naît de la culture et ne se réduit pas à l'imitation des sociétés développées. Il n'y a donc pas de formule universelle de « développement » (Rist, p. 271 & 273).

Pour Rist, la Déclaration de Cocoyoc, rédigée en 1974 par un aréopage d'intellectuels dont un bon nombre étaient membres du Forum du Tiers-Monde et par le rapport Hammarskjöld de 1975 (*Que faire*), tous deux affirmaient que le « développement » devait respecter à la fois des « limites inférieures » (inner limits, c'est-à-dire la satisfaction des « besoins » fondamentaux) et des « limites extérieures » (outer limits, c'est-à-dire les contraintes environnementales) (pp. 288-289). De ce fait, l'approche des « besoins fondamentaux » du « développement » recouvre l'environnement humain et l'autonomie sociale.

#### *2.4. Logiques économiques mondialisées, enjeux écologiques et enjeux de santé publique*

D'après Bernard (2021), les tensions fortes entre logiques économiques mondialisées et enjeux écologiques, mais aussi enjeux de santé publique font l'objet d'analyse sur la scène internationale en intégrant pays du Nord et du Sud. Malgré les sommets internationaux organisés régulièrement depuis 1972 et les déclarations de bonnes intentions consacrées à la protection de l'environnement, le plus universel des indicateurs – le PIB – est monétaire et fondé sur une mise à l'écart des indicateurs environnementaux. Aux côtés de nombreux scientifiques et d'experts.tes, l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE) invite à construire de nouveaux indicateurs statistiques (Déclaration au Forum de l'OCDE en Corée du Sud, 2018). L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (2014)

liste sur son site Internet d'autres indicateurs que le seul PIB : le PIB vert, l'IDH, l'empreinte écologique... (Bernard, 2021, p. 9).

Selon le FMI, les coûts en soins de santé et en destruction de l'environnement engendrés par l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, gaz et pétrole) s'élevaient à 4 800 milliards de dollars en 2015 (FMI cité par St-Onge, 2017, p. 56). Ces coûts représentent les subventions accordées à ces industries, soit 5 300 milliards ou 6,5% du PIB mondial. De ce montant, 500 milliards sont des subventions en bonne et due forme (subventions indirectes, représente le coût des nuisances engendrées par ces activités, coûts que l'industrie n'assume pas et qui sont refilés aux contribuables. Ce sont ce que les économistes appellent des « externalités » (Agence Science Presse, « 5 300 milliards par an de « subventions » à l'industrie des carburants fossiles », *La Presse*, 25 mai 2015) (Citée par St-Onge, *Ibid.*). Sans oublier que les coûts inhérents à l'agriculture qui produit trop et mal : plus de 750 milliards de dollars, l'équivalent du tiers de la production agricole vont aux poubelles selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Shields cité par St-Onge, p. 58). La planète dont les ressources sont limitées, ne peut plus soutenir ce type de croissance, et il faudra se résoudre à ce que Serge Latouche appelait l'« a-croissance », revoir les priorités pour mettre fin au gaspillage entraîné par la métaphysique du progrès, et en finir avec tout ce qui est toxique pour l'être humain, sans que le bonheur des femmes et des hommes ne soit entamé. Nourrir le PIB, c'est alimenter un système inique, inégalitaire, des destructeurs d'environnement et de vies (St-Onge, p. 58).

Selon l'étude d'élaboration du schéma directeur de gestion des déchets (SDGD, 2000), le Burkina Faso produirait annuellement plus de 200. 000 tonnes de déchets plastiques. La gestion des déchets de la ville de Bobo-Dioulasso en plus d'être confrontée à une question économique se heurte à une question d'ordre organisationnel, social et culturel (SDGD, cité par Sanon, 2021, p. 1). Pour Sawadogo Rasmané (2000), c'est l'insalubrité des caniveaux existants mal entretenus, l'insuffisance des réseaux de canalisation des eaux de pluies, l'absence de système d'égouttage public, de système communale d'enlèvement des ordures ménagères ou de ramassage des déchets solides urbains, l'absence de poubelles, de matériel, le manque de sensibilisation qui sont la cause de la prolifération des déchets (Sawadogo Rasmané cité par Sanon, p. 7).

Dans une étude de la prévalence des maladies liées à l'eau et influence des facteurs environnementaux au Burkina Faso, Soro (2011), renseigne que les maladies liées à l'eau potable occupent plus de 40% des dix (10) principales causes de consultation. Parmi ces maladies, le paludisme est la maladie la plus répandue, suivie de la fièvre typhoïde et la dysenterie. Les eaux de puits sont toutes contaminées par les coliformes totaux et thermotolérants. Le niveau d'assainissement du Quartier est très bas et permet d'observer de nombreux dépotoirs sauvages même aux abords de points d'eau. Ces auteurs soulignent également que 9,2% de la population estiment avoir été infectées par les maladies liées à l'eau au cours de l'année. Il ressort de cette étude que l'accès difficile à l'eau potable est à l'origine de nombreux problèmes sanitaires qui ne sont pas à négliger.



D'après Bacqué et Biewenier (2013a ; 2013b), les logiques économiques mondialisées, les enjeux écologiques et les enjeux de santé publique, renouvèlent le concept de l'empowerment qui comprend trois étapes : transmettre pour les uns et acquérir pour les autres des connaissances et/ou des compétences sur un sujet donné; se libérer des modèles déterminants qu'on a intégrés et qui conduisent souvent à freiner la prise de conscience, l'autodétermination ou l'autocensure; espérer une transformation pour soi-même, pour ceux qui nous entourent, mais aussi pour la société dans son ensemble. Ce processus d'empowerment pourra inciter au « manifeste » : « Révoltons-nous », « destiné à ceux qui ne veulent plus courber l'échine, à tous ceux qui ne sont plus dupes, à tous ceux qui veulent résister : se révolter » (Lalanne, 2011, p. 156). Dans ce sens, Allègre écrit :

c'est très exactement, un échec pour le Nord dans sa volonté de contrôler le développement du Sud. Lorsqu'on entend dire que la Chine n'a pas le droit de se développer comme nous-mêmes l'avons fait, qu'elle doit inventer un nouveau modèle de développement, les Chinois répondent : « C'est notre problème. Vous n'aviez qu'à éviter d'épuiser et de polluer la planète... ». Lorsque Jean-Louis Borloo propose à l'Afrique un plan de développement reposant sur les énergies nouvelles, les Africains lui répondent : « Ces sources d'énergie sont plus chères et moins efficaces que les sources classiques. C'est à nous, et à nous seuls, de choisir notre mode de développement (p. 13).

## Conclusion

La communication environnementale présente des controverses sur le changement climatique et sur les problématiques environnementales pour obtenir l'adhésion des publics par voie argumentative, celle des chiffres, du calcul, des données statistiques, des comparaisons chiffrées. En revanche, le développement est un processus sans fin qui vise à obtenir la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les êtres humains en lien avec l'environnement naturel.

L'innovation majeure pour le thème abordé consacre une part belle au processus de l'empowerment. Pour Lalanne (2011), autour de cette notion, on exalte partout l'épanouissement et la réussite des acteurs sociaux dans des dynamiques qui peuvent être tour à tour progressiste, capitaliste ou humaniste. Le citoyen éclairé capable de se repérer et d'agir en société est aussi un acteur économique qui a des droits (s'enrichir) et des devoirs (participer au progrès d'une société, en particulier dans les pays en voie de développement). C'est ainsi que le mot est aujourd'hui confusément employé par des idéalistes, des entrepreneurs ou des politiciens, dans des contextes d'éducation formelle, non formelle ou d'autoformation, dans des milieux associatifs ou culturels, dans des entreprises ou au sein des institutions d'État.

Les limites objectives du travail sont deux ordres. D'une part, la communication environnementale au Burkina Faso est un domaine relativement vaste qui prend également en charge l'assainissement, l'hygiène, la lutte contre la défécation à l'air libre, entre autres, qui ne sont pas traités ici. D'autre part, le mot de « développement » est un mot « valise » qui ne peut pas non plus être traité et épuisé dans cette recherche théorique limitée dans le temps et dans l'espace.



Les perspectives de recherche s'ouvrent sur l'information et la sensibilisation pour que tout citoyen s'approprié les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD).

### Références bibliographiques

- ALLEGRE Claude, DE MONTVALON Dominique. 2012. *L'imposture climatique ou la fausse écologie*. Paris : Plon, 300 p.
- BACQUE Marie-Hélène & BIEWENER Carole. 2013a. *L'Empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La Découverte, 175 p.
- BACQUE Marie-Hélène & BIEWENER Carole. 2013b. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation », *Idées économiques et sociales*, 173, pp. 25-32.
- BARRO Roger 2015. *Stratégie pour la vulgarisation d'une technologie d'orpaillage sans mercure par artisanat gold council au Burkina Faso*. Mémoire de fin de cycle du diplôme d'ingénieur en vulgarisation agricole. Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. 55 p.
- BERNARD Françoise. 2018a. « Les SIC et "l'anthropocène" : une rencontre épistémique contre nature ? ». *Les Cahiers du numérique*, 14, pp. 31-66.
- BERNARD Françoise. 2018b. « La communication environnementale en Méditerranée », pp. 9-22, in : Albertini F., dir., *Performances de la culture et invariants*, Biguglia, Stamperia Sammarcelli.
- BOUTET Josiane, MAINGUENEAU Dominique. 2005a. « Présentation », *Langage & Société*, 114, pp. 9-13.
- BOUTET Josiane & MAINGUENEAU Dominique. 2005b. « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage & Société*, 114, pp. 15-47.
- CHARAUDEAU Patrick. 2010. « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, 10, pp. 195-222.
- D'ALMEIDA Nicole. 2017. « Environnement et climat dans les BRICS : un moment cosmopolitique », *Hermès, La Revue*, 79, pp. 173-179.
- DAN DOKA Mohammed Saïd. 2021. *Perceptions et gestion des risques liés aux catastrophes naturelles au Burkina Faso : le cas des interventions face à inondation dans la commune de Santidougou (Bobo-Dioulasso)*. Rapport de Licence en sociologie de l'UCAO-UUB. 35 p.
- DESJEUX Dominique. 2004. *Les sciences Sociales*. Paris : Presses universitaires de France : coll. Que sais-je ? 128 p.
- GINGRAS Yves (dir). 2014. *Controverses. Accords et désaccords en sciences humaines et sociales*. Paris : CNRS Éd., 278 p.
- AFD. 2022. « Climat : 5 raisons pour changer la donne dans les trois ans à venir », *Actualités*, du 31 août 2022
- LALANNE Francis. 2011. *Révoltons-nous : Cergy-Pontoise*. InLibro : Veritas., 156 p.
- LATOUR Bruno. 2015. *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*. Paris : La Découverte, 398 p.

- MONNOYER-SMITH Laurence & LORIOUX Vanessa. 2017. « La mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en France : indicateurs de suivi et financement », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 88(4), pp. 32-36.
- NACOULMA Jacques Philippe. 2018. Les Télécommunications au Burkina Faso entre 1958 et 2028 : enjeux et défis. Paris : Harmattan, 114 p.
- NYERERE Kambarage Julius. 1970. « Déclaration d'Arusha », *Socialisme, démocratie et unité africaine*, Textes traduits et présentés par Jean Mfoulou, Paris : Présence Africaine, 105 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE. 2019. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).
- RIST Gilbert. 2007. « Le triomphe du tiers-monde », *Le développement* (2007), chapitre 9, pp. 247-297
- SANON Madou .2021. Perception des déchets ménagers dans la commune de Bobo-Dioulasso : le cas du secteur 26 (Sarfallao). Mémoire de Licence de Sociologie à l'UCAO-UUB. 35 p.
- ST- ONGE Jean-Claude. 2017. *L'imposture néolibérale. Marché, liberté, justice sociale.* Montréal : Les Editions Écosociété, 202 p.

### Webographie

- BERNARD Françoise. 2021. « Communication environnementale » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [Consulté le 2 décembre 2021]. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communication-environnementale>
- BIODEV2030 [Consulté le 10 septembre 2022]. <https://www.biodev2030.org/pays/burkina-faso>
- BRETON Philippe. 2015. « L'engagement est un risque », *Questions de communication*. [Consulté le 21 décembre 2020]. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5562>
- CHAMEL Jean. 2021. « La collapsologie aux frontières des sciences », *Dans Sociétés en danger*, p. 19-33. [Consulté le 15 juillet 2022]. <https://doi.org/10.3917/dec.senik.2021.01.0019>
- CLIMATE CONSULTING SELECTRA. 2023. Les pays les plus pollués au monde : classement valable en 2023, *Empreinte carbone*, [climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/pays-pollueurs](https://climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/pays-pollueurs) [Consulté le 19 mai 2022]
- DE MEYER Thibault. 2022. « Bruno Latour, Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique », *Lectures*. [Consulté le 19 mai 2022]. <http://journals.openedition.org/lectures/19763>
- LEFASO.NET du 25 août 2022 [Consulté le 21 décembre 2022] <https://lefaso.net/spip.php?article115601>

- OUEDRAOGO/YAMEOGO Armelle. 2022. Projet Benkadi/Burkina : Les organisations de la société civile formées sur le système mesure, rapportage et vérification (MRV), Lefaso.net du 12 juillet 2022 [Consulté le 20 septembre 2022] <https://lefaso.net/spip.php?article114683>
- SEDGO Adama. 2022. « Débordement du fleuve Mouhoun : plus de 2 600 hectares du grenier du Burkina submergés par les eaux », Sidwaya du 20 octobre 2022 [Consulté le 20 décembre 2022] <https://www.sidwaya.info/blog/debordement-du-fleuve-mouhoun-plus-de-2-600-hectares-du-grenier-du-burkina-submerges-par-les-eaux/>
- SORO Domegnon Thomas. 2011. Étude des prévalences des maladies liées à l'eau et influences des facteurs environnementaux dans le quartier Tanghin (Ouagadougou-Burkina Faso. [Consulté le 30 septembre 2022]. <https://agris.fao.org>